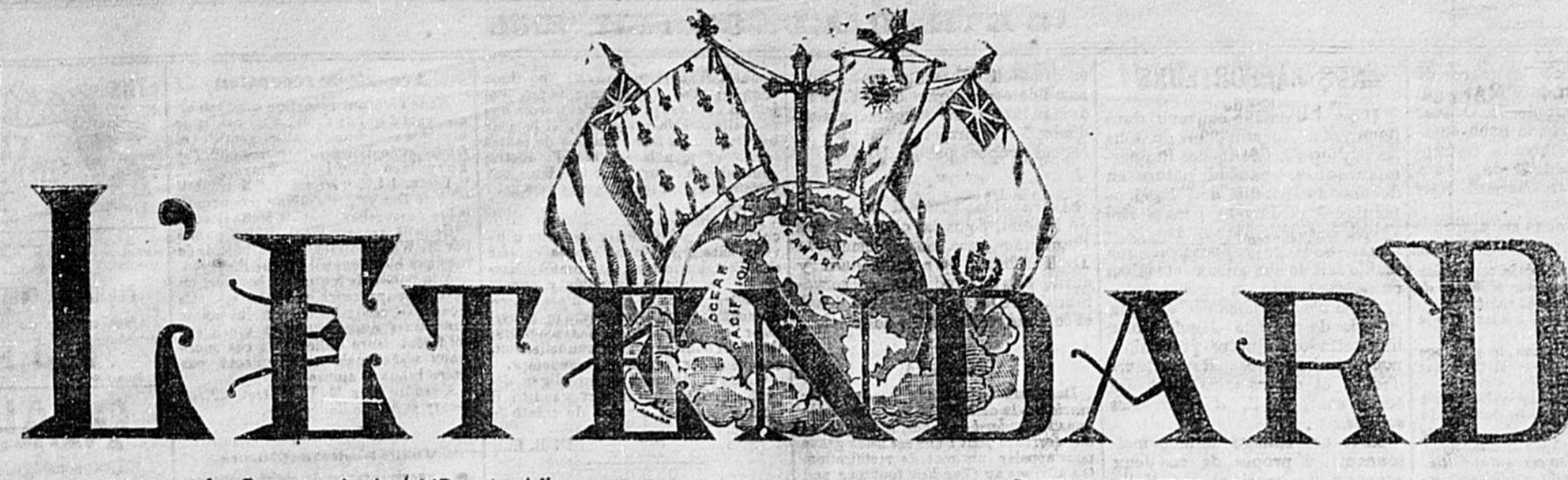


L'ETENDARD
Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.
Bureaux: 37 rue Saint-Jacques
ABONNEMENTS POUR LA VILLE:
AN 50.00
SIX MOIS 25.00
ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE:
AN 60.00
SIX MOIS 30.00
EDITION HEBDOMADAIRE
\$1.00
Tous abonnements en avance.



TARIF DES ANNONCES.
Première insertion...
Autres insertions...
Les annonces...
Désolé d'empêcher...
Demandes de renseignements...
Annonces pour chambre ou pension...
Annonces pour objets divers...

Publié par La Compagnie de 'L'Etendard', F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction.

MONTREAL, MERCREDI 30 MAI 1888 No. 133

6me ANNEE TELEGRAPHIE

Notes de la Capitale
Ottawa, 29.—Sir John a déclaré que le nombre de ses occupations, il ne le laisse pas à Ottawa.
«On attendait à voir paraître sous le titre de la Gazette officielle du Canada, la nomination de M. Joseph D'Almeida, lieutenant-général, comme gouverneur de la Nouvelle-Écosse, mais on apprend que ce sera M. D'Almeida qui sera nommé gouverneur de la Nouvelle-Écosse, et que ce sera le général Middleton qui sera nommé gouverneur de la Nouvelle-Écosse.

PARLEMENT LOCAL 2ème Session—6ème Parlement

Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative
Assemblée législative

LA LANTERNE Récit du blessé Fisher

Il n'a pas pu donner connaissance au...
Le jury était à l'hôpital Notre-Dame hier après-midi, quand il apprit que le corps de Joe Angel venait d'être retrouvé sous les débris, aux Usines du 52.

LA BOURSE

La banque de Montréal n'a pas eu de transactions encore aujourd'hui. Cette inactivité à la veille de l'Assemblée des actionnaires est assez significative. On nous dit que le gérant général de la banque, M. Buchanan, aurait l'intention de donner sa démission, sa santé chancelante ne lui permettant plus de supporter les charges écrasantes de cette position dont la responsabilité est bien autrement lourde que celle du ministre des finances du Canada.

REPRODUCTIONS JEANNE D'ARC ET LE DROIT DES GENS (I)

L'HISTOIRE ET LA LEGENDE
«Jeanne a-t-elle procuré l'effusion du sang des hommes avec ou sans juste cause, avec ou sans nécessité, avec ou sans les formes requises? A-t-elle agi avec des motifs purs? A-t-elle apporté dans ses fonctions de chef de guerre et dans sa conduite personnelle de guerrier les tempéraments prescrits par la charité évangélique et détaillés dans les saints canons de l'Eglise?» Tel est, dit M. Defourny, la question capitale et préalable à poser dans le procès éventuel de canonisation, attendu que la guerre est comme le pivot autour duquel gravitent toutes ses actions (1). Suivons l'auteur dans ses réponses.

Canada

Le rapport des rapporteurs de la police montée...
Le délégué de la police envoyée dans la Nouvelle-Écosse...
Le rapport des rapporteurs de la police montée...
Le délégué de la police envoyée dans la Nouvelle-Écosse...

Election municipale

Quartier St. Jacques
L'organisation du comité général de M. Charles Chaput, le candidat choisi par la grande majorité de l'électorat du quartier St. Jacques, est en train de se faire. M. Chaput a été élu par une majorité de 100 voix sur 150 votants.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Accidents mortels

M. Saint-Amour, cultivateur de Saint Paul l'Érmitage a été fortement éprouvé. Hier il venait en compagnie de sa femme, vendre au marché les produits de sa ferme. Le village de la Pointe aux Trembles, au village de la Pointe aux Trembles, au village de la Pointe aux Trembles.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

Chats Urbains de la Cité

La Cour doit s'occuper vraisemblablement de décider la litigieuse que la compagnie des chats urbains veut faire avec la ville au sujet des licences des charrettes de la cité. M. Glackmeyer a reçu ordre de présenter un bill à la Cité pour le montant complet et sans de prendre des précautions légales, si la somme n'est pas payée au temps fixé.

SOMMAIRE

Première page. — Parlement local. — Télégraphes. — Nouvelles. — Rapports. — Représentants. — Etc.

L'ETENDARD

MERCREDI, 30 MAI 1888

Demain, jour de la Fête-Dieu, "L'Etendard" ne paraîtra pas.

ADMIRABLE SINCERITE

On lit dans le dernier numéro du Journal des Trois-Rivières :

L'Etendard applaudit sans honte à Pélican de M. Turotte qui a été nommé comme comptable de tous les intérêts politiques et indigés de siège en Chambre.

Il reconnaît que M. Olivier est homme irréprochable, mais comme un candidat, il n'est pas de nature à battre le record de M. Turotte.

Les points d'exclamation sont de lui.

Tout d'abord, le Journal ne nous a-t-il pas donné et ne nous donne-t-il pas encore tous les jours, la spéculation d'une semblable incompréhension? Ne l'at-on pas vu applaudir des deux mains et sans honte à toutes les malversations de ce "qu'il a stigmatisé comme comptable de toutes les infamies politiques et indignes de siège en chambre" nous voulons parler de "l'homme de l'intrigue et de la ruse" de l'ennemi de "l'énergie" suivant ses expressions d'alors, M. John Jones Ross.

Bien plus, ne l'at-il pas élevé jusqu'aux nues? Ne l'at-il pas fait une espèce de demi-dieu au quel il n'était pas permis de toucher sans se rendre coupable du péché de libéralisme, sans porter atteinte aux principes sacrés de l'ordre politique et religieux.

Allez messieurs! malgré tout l'esprit que vous pouvez mettre dans vos points d'exclamation, vous ne ferez jamais oublier à vos lecteurs, qu'en fait d'incompréhension et de trahison des principes, on peut tout ce qu'on veut, à peu près, sans qu'il y ait le moindre de nous jeter la pierre.

Mais avons-nous réellement applaudi à la victoire de M. Turotte? Non.

Nous, nous sommes contents de dire qu'un point de vue de l'Appui que le peuple des Trois-Rivières, semblait vouloir donner au gouvernement national, — du moins c'est ainsi que nous avons interprété son vote, — il n'avait pas mal fait de résister le procureur général.

Le Journal cherche à faire croire que nous avons préféré M. Turotte personnellement à M. Olivier. L'honnêteté du Journal saute aux yeux!

Nous nous sommes abstenus de la lutte, par conséquent nous n'avons pu manifester aucune préférence quelconque, ainsi que l'insinue le Journal.

M. Turotte élu nous avons apprécié froidement l'événement, nous contentant d'indiquer le seul côté heureux, suivant nous de ce fait accompli.

Pendant que nous avons le Journal des Trois-Rivières sous la main, montrons le bien à nos lecteurs, afin qu'ils puissent s'édifier avec nous, de la sincérité de cette feuille.

On se rappelle que pendant la dernière élection de Mascoungé elle n'a cessé de faire l'indignation au sujet d'une prétendue corruption exercée par M. Lévis, alors qu'elle n'avait pas eu un mot de blâme à l'adresse de M. Caron, dont le mandat venait d'être annulé d'après un prévenu qui le compromettait personnellement.

Peu après la même feuille se voyait encore la face à propos toujours de prétendus (rien n'a encore été prouvé) méfaits de corruption dont se seraient rendus coupables les partisans de M. Turotte. Avant-elle fait entendre le moindre blâme alors qu'elle a dévoilé au public les moyens indignes qui ont assuré le succès de la candidature de son bien aimé Sir Hector?

Qu'est-ce cela, sinon de l'hypocrisie fielleuse?

Mais ce n'est pas tout. Le Journal, une fois engagé dans cette voie, où il est possible de le voir marcher, entend gagner des palmes.

Redonnant compte du résultat de l'élection, il revient à la corruption. Il assaille les vainqueurs avec brutalité, il ne voit parmi eux que des êtres dégradés et vils; des vendeurs et des acheteurs de conscience. Par contre, il délire un certificat d'innocence et de candeur à M. Olivier et à son parti.

Tous sont blancs comme neige, tous sont immaculés, tous et chacun d'eux peuvent servir d'idéal de l'électeur et du cabaleur modèle!

Cependant ce sont ces gens qui ont fait l'élection de Sir Hector. Cependant nous avons des faits qui prouvent, à l'évidence, qu'on a essayé de corrompre au bloc l'électeur de Trois-Rivières, en faveur de M. Olivier.

On a eu recours, en outre, à d'indignes moyens pour priver de braves citoyens de leurs droits de vote, par cela seul qu'ils s'étaient dévoués contre la candidature de M. Olivier.

Qui donc s'est rendu coupable de ces actes immoraux? Il ne peut nous venir à l'idée

NOS RAPORTEURS

Il est tacitement convenu dans les bureaux de rédaction de tous "s'est rallié autour de M. Olivier" et qui a lutté avec la noble énergie du devoir contre la corruption qui débordait de toute part, suivant le Journal. Mais qui donc est-ce?

Voici ces faits nous en empruntons le récit à un confrère :

Nous avons eu aussi la concession d'être d'une subvention fédérale de \$10,000 l'an en faveur de la colonisation.

Nous avons eu aussi notre tour de la Pénitence. La veille de la votation, le pointage de la liste électorale de M. Turotte nous a été communiqué.

C'est à ce moment-là qu'il aurait été dit à un certain parti de bureaux de la Pénitence à Montréal, dans un grand local, que M. Turotte avait été élu.

On télégraphie dans toutes les directions, mais instamment; tout ce qu'on put savoir, c'est que M. W. C. Hall, assistant-général de la ligne à Québec, était allé à la messe de M. Turotte.

Il n'est pas possible que le Journal des Trois-Rivières n'ait pas en connaissance de ces faits?

Alors comment qualifier son article de la veille?

Nous laissons au lecteur à juger et à appliquer l'épithète convenable.

QUARTIER ST JACQUES

Le quartier St Jacques, un des plus peuplés et un de ceux dont la population est la plus intelligente, a toujours été représenté au conseil municipal par des conseillers de talent et de grandes capacités.

Nous ne croyons pas qu'il soit en danger de déchoir en accueillant la candidature de M. Charles Chaput.

M. Chaput est un citoyen intègre, doué de grandes qualités pour les affaires, et qui fera certainement honneur au quartier.

Membre depuis longtemps de la maison d'épicerie bien connue L. Chaput, Fils et Cie, il n'a pas peu contribué par son travail, son énergie, son application aux affaires, au succès incontestable de cette maison qui figure parmi les plus honorables et les plus importantes du commerce de notre ville.

Il est aussi, croyons-nous, membre du conseil de la Chambre de Commerce, il a été chargé plusieurs fois par l'Association des épiciers de gros et d'autres sociétés du même genre de faire partie de déléguations auprès des gouvernements, etc.

Si ses confrères l'estiment et le considèrent à ce point, on peut en conclure qu'il est parfaitement qualifié pour représenter le quartier St Jacques à la population en en grande majorité commerciale.

A ces qualités publiques, M. Chaput joint d'autres qui ses amis ont été mieux en état d'apprécier que le public, c'est une grande largeur de vues, un compte perception des points saillants d'une question, et une grande énergie mise au service de ses convictions, qui, une fois formées, sont indéfectibles.

Notre confrère Le Monde a émis l'idée que M. Chaput devrait être élu par acclamation; quoique la chose nous arrive assez rarement, d'être d'accord avec Le Monde, nous n'abandonnons aujourd'hui dans le même sens et nous secondons sa motion avec le plus grand plaisir.

JOURDAIN.

UNE LEGERE CANAILLERIE

La presse associée nous communique la dépêche suivante :

Ottawa, 29 — L'Evening Journal donne cours à une rumeur intéressante qui circule en cette ville, touchant la nomination de M. Labelle, comme assistant ministre de l'Agriculture et de la Colonisation de Québec.

Les adversaires de M. Mercier prétendent que lorsque ce dernier a offert cette charge au Rév. M. Labelle, c'était dans l'attente que M. Labelle, qui est un chaud partisan de M. Chaput, refuserait. Alors M. Mercier aurait nommé le Rév. P. Molin, de l'Ordre des Jésuites, l'offre étant seulement faite à M. Labelle parce que tout le monde s'accorde à reconnaître les qualifications de ce dernier pour cette position.

Cette charge n'aurait pas été considérée comme forte de propos quand même le Rév. Père Nolin aurait été nommé au lieu de M. Labelle. Les conservateurs disent que, avant longtemps, le Rév. Labelle rencontrera de telles difficultés qu'il donnera sa démission, ce qui créera une vacance qui sera remplie par un représentant des Jésuites qui, dit-on, ont hâte d'avoir la jouissance des intérêts et des fonds de la colonisation.

Le but de ce cancan, emprunté avec une joie mal déguisée, par la "presse associée", à l'Evening Journal, est facile à saisir.

C'est une de ces petites canilleries comme excellent à lancer nos bons fanatiques d'Ontario. Rien d'impossible non plus qu'elle ait eu pour but, comme le dit l'Evening Journal, quelque brave bleu d'Ottawa. Ces gens sont capables de tout.

In cauda venenum. Voyez-vous les RR. PP. Jésuites qui brûlent d'impatience d'avoir le contrôle des intérêts et des fonds de la colonisation! Nul doute maintenant que ces Jésuites ne soient des gens dangereux! Il faudra les surveiller et surtout surveiller la caisse de la colonisation, objet de leurs convoitises!

C'est avec de pareilles stupidités que les feuilles anglaises d'Ontario endoctrinent leurs lecteurs. On s'étonnera après cela de les trouver si enroulés et si fanatiques!

ERRATA

Dans ma lettre de la capitale provinciale à la date du 26 mai et publiée dans l'Etendard de lundi, il y a eu deux erreurs dont l'une est assez grave pour appeler un mot de rectification.

Cette idée vraiment abominable de la fusion des races et se terminant par une citation de l'un des francs-journaux correspondants. Les mots : "Je cite le contenu du Canadian d'hier" se rapportent à ce qui précède, et non à ce qui suit.

Dans ce paragraphe attribué à tort au Canadian, il faut lire partie intéressante au lieu d'intéressante.

STADACONA.

MENUS-PROPOS

Le Monde se donne le luxe de critiquer le style de l'ETENDARD. Ils ne doutent de rien, ces gens-là! Ils vont bientôt prétendre qu'ils écrivent en français!

La Minerve fait le raisonnement suivant : "L'intérêt particulier des provinces doit céder devant l'intérêt général de la confédération. Or, la Législature du Manitoba faisait des lois contraaires à l'intérêt général de la confédération. Donc..... la Législature du Manitoba outrepassait ses pouvoirs."

La conclusion du syllogisme nous paraît un peu tirée par les cheveux. C'est manque d'habitude sans doute; on raisonne si rarement chez la vieille!

On nous menace de nouveaux changements dans le personnel du ministère fédéral. M. Edgar Dewdney aurait bientôt un portefeuille pour donner un représentant aux électeurs du Nord-Ouest.

Nous ne savons ce qu'en pensent les anciens membres du conseil du Nord-Ouest, qui ont si souvent accusé M. Dewdney de donner aux sauvages du laud et de la farine sûre.

La convention temporaire au sujet des pêcheries a été mise en vigueur par arrêté du conseil.

CORRESPONDANCES

Les Sauvages de Caughnawaga

Monsieur le Directeur de l'Etendard. J'ai cru qu'il ne serait pas désagréable à vos lecteurs de connaître certains faits qui se sont passés à propos de l'émancipation des sauvages de Caughnawaga, émancipation qui, dit-on, doit avoir lieu prochainement.

Ceux qui ont suivi les débats de la chambre des communes se rappellent sans doute que le 18 avril dernier M. Doyon, député de Laprairie, a interpellé le gouvernement au sujet de certaines pétitions adressées au sénat au sujet de l'émancipation des sauvages de Caughnawaga.

Le but de M. Doyon était d'obtenir copie de tous les documents relatifs à cette question et de les adresser au Sénat général des sauvages de Caughnawaga.

Les documents une fois mis devant la Chambre ont montré la bonne foi de cet agent général. Il avait promis son aide aux pétitionnaires, les avait encouragés à faire connaître la vérité et à réclamer leurs droits et les avait assurés de l'appui de son influence.

Qu'a-t-il fait cependant. Les documents mis devant la Chambre prouvent que loin de lui s'être employé de toutes ses forces à faire connaître la vérité, dénigrant même les signataires, les qualifiant d'agitateurs, d'ivrognes et d'autres épithètes plus ou moins malsonnantes. Il est allé jusqu'à affirmer que deux des principaux d'entre les pétitionnaires n'avaient pas en cela honoré le nom de leur pays.

Voilà ce qu'il a fait après avoir, comme je l'ai déjà dit, promis en plein conseil de soutenir la pétition.

Chose étonnante, depuis que les sauvages ont été appelés à user de leur droit de vote, lors de l'élection de l'élection de 1887, cet agent s'est vu avoir redoublé de sollicitude à l'égard d'un certain groupe de sauvages, dans sa distribution de couvertures, de grains de semence, etc.

Cette sollicitude étonnante, on a pu la remarquer une fois plus d'attention envers ceux qui supportent le gouvernement.

Je me permets d'attirer l'attention du gouvernement et des électeurs sur la conduite de cet agent.

Les sauvages se plaignent et le gouvernement devrait voir à ce que son représentant soit juste. Il devrait aussi faire une enquête afin de s'assurer si tout se passe dans l'ordre.

Je suis, M. le Directeur, Votre, etc., UN SAUVAGE DE CAUGHNAWAGA.

Nouveau projet de chemin de fer

Les paroisses de St-Narcisse et de St-Basile sont dans la jubilation; il est généralement attendu de la construction d'un chemin de fer qui traversera ces deux paroisses, pour se rendre jusqu'à la Rivière à Pierre, et de là jusqu'à La Tuque. C'est un des projets les plus importants et les plus avantageux pour le bon comté de Champlain.

Chaque paroisse a pour tout le district des Trois-Rivières en même temps. Mais il faut dire que l'on doit l'initiative de ce grand projet à notre intelligent et populaire député, M. le Dr. Ferd. Trudel, membre pour la Chambre de Québec, qui lui ne s'occupe pas de créer des loges, sur des lots de terre paternelle, mais s'applique au contraire, avec zèle et énergie, à promouvoir les intérêts et l'avancement du bon comté qu'il représente.

Depuis si longtemps que notre division électorale a été prise en compte en oubli, on ne peut plus s'occuper de

Accusé de réception

Nous accusons réception avec remerciements à cet égard, d'un cahier de musique contenant 9 valses gentilles et faciles et dont voici les titres : "The Fairy Land", "Little Playmates", "You and I", "Waltz", "Sunlight", "Little Daisy", "Poisson d'or", "Les amoureaux" et "Moon Rose".

Ce petit recueil vient d'être publié par M. Wacil Street, le marchand de musique bien connu de la rue Btiery.

A la portée de toutes les bourses, on peut le procurer pour 25 cts. Ce recueil se recommande de lui-même aux jeunes musiciens et musiciennes qui feront leurs débuts de ces morceaux aisés mais qui n'en sont pas moins beaux et amusants.

A vendre chez M. W. Street, 29 rue Btiery et 64 rue Radegonde.

Publié musical de Gilmore

La représentation du jour commença à 21 heures précises, celle du soir, à 8 hrs. Comme il y aura foule, les personnes qui ont des sièges réservés sont priées de se rendre à bonne heure, afin d'éviter l'embourgeoisement.

Publié musical de Gilmore

N'attendez pas au dernier moment, réservez vos sièges de suite pour le 31 mai et le 2 juin. Vous n'aurez peut-être pas l'occasion, d'ici à vingt ans, d'assister à des représentations musicales aussi colorées que celle-ci. Les sièges réservés et billets d'admission se vendent chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. Tous les sièges réservés ont été fixés à \$1 et les billets d'admission à 50 cents. 21 29 mai

Bateaux et chemins de fer

Toutes les compagnies de bateaux à vapeur et de chemins de fer, ont décidé de faire à moitié prix, des excursions dans toutes les directions, du 31 mai matin à 5 juin, à l'occasion du grand jubilé municipal de Gilmore, qui aura lieu à Montréal le 31 mai et le 2 juin.

Des centaines de personnes de chaque localité, Ottawa, Cornwall, St. Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, etc., ont fait la demande. Le 43me bataillon d'Ottawa organise lui-même une excursion à Montréal, et assistera au jubilé musical. 21-29 mai

Palmeis

Nous venons de recevoir 10 caisses de chapeaux de palmier, de toutes les formes et pour tous les âges, et de toutes les couleurs, ce chapeau est le plus confortable et le plus agréable à porter.

LES MODES

Les Dames et les Demoiselles qui aiment à avoir un chapeau garni avec goût et à bon marché, sont invitées à venir nous faire visite. Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau pour la saison. Marcotte, Perrault & Co., coin des rues Amherst et St. Catherine. 19 21 29 mai

Bazar du Mile-End

L'Élection de charité au Bazar du Mile-End est, par elle-même, très active. La présentation des candidats a eu lieu officiellement hier, le 28 courant.

Les calculateurs s'en donnent déjà à cœur-joie. En certains quartiers on opine en faveur de M. Léonidas Villeneuve, un d'ici à la votation finale qui se fera le 4 juin prochain, il peut se produire comme cela arrive si souvent dans toute lutte électorale, un revirement subit de l'opinion publique en faveur de M. D. Turotte.

Les voix peuvent être envoyées par lettres contenant l'argent à la générale, soit des donateurs.

Twineds!

Nous avons un assortiment immense de Twineds de printemps, Tricotés, Sergés françaises et étoffes nouvelles. Ces Twineds consistant en ce qu'il y a de plus choisi dans les Étoffes d'Angleterre et d'Ecosse et dans les tissus français les plus renommés, ne peuvent être surpassés à Montréal.

En important directement d'Europe toutes ces marchandises, nous pouvons les détailler exactement au prix du gros. Notre tailleur, M. BRODEUR, s'est entouré d'un personnel assez nombreux pour pouvoir exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

ETOFFES A ROBES

Rien ne peut égaler le choix d'Étoffes à robes que nous offrons cette année. Les couleurs et les nuances les plus nouvelles ont été choisies avec le plus grand soin et la qualité et la richesse des Tissus ne sauraient être surpassées. TOUTES CES ETOFFES SONT DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS.

Notre modiste se charge de confectionner d'après les derniers patrons de Paris et New-York, LES ROBES ET MANTEAUX qu'en voudra bien lui confier.

Tapis! Prelarts! Rideaux!

Nous possédons le plus grand choix de Tapis et de Prelarts qui se trouve à Montréal. Nous avons des Tapis de Bruxelles, Impérial, Tapestry, etc., etc. de tous les prix. Prelarts anglais, américains et canadiens, couleurs nouvelles, peintures parfaitement sèches. Sur nos Tapis et Prelarts, tout acheteur PEUT ECONOMISER LE QUART de son argent.

Nous avons le plus grand assortiment de RIDEAUX qu'on puisse désirer. GRANDS RIDEAUX EN NET, au patron et à la verge. DAMAS, REPS, SOIE ECRUE, CRETONNE, TOILE A RIDEAUX, de toute largeur. Aussi, le plus grand choix de TAPIS DE TABLE et de PIANOS, au patron et à la verge.

MODÉS! MODÉS! MODÉS!

Nous avons la plus riche collection de CHAPEAUX CONFECTIONNÉS A PARIS, ainsi qu'un grand choix de PLUMES, FLEURS, PLUMEAUX, RUBANS, ORNEMENTS et GARNITURES DE TOUTES SORTES.

Notre département de modes est certainement le plus riche et le mieux assorti qu'on puisse trouver à Montréal. Mademoiselle JOBIN, qui en a la charge, s'est assurée les services d'une modiste spéciale pour confectionner les chapeaux de crêpe.

Aussi, nous ne craignons pas de dire que notre département de modes est organisé de manière à donner la plus entière satisfaction à toutes les dames qui laisseront leur commande.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec regret le cruel malheur qui vient de frapper une des familles les plus honorables de la Manitoba. M. Charles Georges Caron, établi à St-Narcisse depuis plusieurs années, a eu la douleur de perdre son fils, Louis Joseph Caron. Agé de quatorze ans seulement, ce jeune homme offrait toujours à tous un exemple parfait de travail, de modération et de piété filiale.

Pendant douze jours de souffrance, le père et la mère ont eu l'affection de tous ceux qui l'ont connu, ne lui a pas arraché une seule plainte; offrant sans trêve à Dieu et à Notre-Dame de Lourdes, les grandes douleurs qu'il ressentait, il n'avait qu'un regret, quitter sa famille dans un moment où il lui était indispensable. On rencontre rarement une foi aussi vive que celle qui l'a animé jusqu'à son dernier soupir.

Durant son agonie, il n'a pas cessé de répéter les nombreuses invocations qui lui étaient habituelles, et que, seule, la mort a interrompues. Louis Joseph Caron s'est éteint dans la paix du Seigneur, le lundi 21 mai, à 4 heures de l'après-midi, laissant après lui d'aimables regrets.

Les obsèques ont eu lieu le lendemain, 22, à 3 heures, parmi la nombreuse assistance qu'avait pu contenir l'église de St-Charles, toutes tendues de noir et de blanc, le Rév. Père Lory, recteur du collège de Bon-Bon, le R. P. Proulx, économiste du collège, M. C. A. Bernier, surintendant des écoles catholiques; le Dr A. F. Dame, M. G. Gellie, membre du parlement, M. Bureau, avocat, l'abbé Turcot, M. J. D. Baril, M. Olivier, P. Cloutier, Z. Laporte, J. A. Richard, de Winnipeg, etc., etc.

Accusé de réception

Nous accusons réception avec remerciements à cet égard, d'un cahier de musique contenant 9 valses gentilles et faciles et dont voici les titres : "The Fairy Land", "Little Playmates", "You and I", "Waltz", "Sunlight", "Little Daisy", "Poisson d'or", "Les amoureaux" et "Moon Rose".

Publié musical de Gilmore

La représentation du jour commença à 21 heures précises, celle du soir, à 8 hrs. Comme il y aura foule, les personnes qui ont des sièges réservés sont priées de se rendre à bonne heure, afin d'éviter l'embourgeoisement.

Publié musical de Gilmore

N'attendez pas au dernier moment, réservez vos sièges de suite pour le 31 mai et le 2 juin. Vous n'aurez peut-être pas l'occasion, d'ici à vingt ans, d'assister à des représentations musicales aussi colorées que celle-ci. Les sièges réservés et billets d'admission se vendent chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. Tous les sièges réservés ont été fixés à \$1 et les billets d'admission à 50 cents. 21 29 mai

Bateaux et chemins de fer

Toutes les compagnies de bateaux à vapeur et de chemins de fer, ont décidé de faire à moitié prix, des excursions dans toutes les directions, du 31 mai matin à 5 juin, à l'occasion du grand jubilé municipal de Gilmore, qui aura lieu à Montréal le 31 mai et le 2 juin.

Des centaines de personnes de chaque localité, Ottawa, Cornwall, St. Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel, Trois-Rivières, etc., ont fait la demande. Le 43me bataillon d'Ottawa organise lui-même une excursion à Montréal, et assistera au jubilé musical. 21-29 mai

Palmeis

Nous venons de recevoir 10 caisses de chapeaux de palmier, de toutes les formes et pour tous les âges, et de toutes les couleurs, ce chapeau est le plus confortable et le plus agréable à porter.

LES MODES

Les Dames et les Demoiselles qui aiment à avoir un chapeau garni avec goût et à bon marché, sont invitées à venir nous faire visite. Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau pour la saison. Marcotte, Perrault & Co., coin des rues Amherst et St. Catherine. 19 21 29 mai

Bazar du Mile-End

L'Élection de charité au Bazar du Mile-End est, par elle-même, très active. La présentation des candidats a eu lieu officiellement hier, le 28 courant.

Les calculateurs s'en donnent déjà à cœur-joie. En certains quartiers on opine en faveur de M. Léonidas Villeneuve, un d'ici à la votation finale qui se fera le 4 juin prochain, il peut se produire comme cela arrive si souvent dans toute lutte électorale, un revirement subit de l'opinion publique en faveur de M. D. Turotte.

Les voix peuvent être envoyées par lettres contenant l'argent à la générale, soit des donateurs.

Twineds!

Nous avons un assortiment immense de Twineds de printemps, Tricotés, Sergés françaises et étoffes nouvelles. Ces Twineds consistant en ce qu'il y a de plus choisi dans les Étoffes d'Angleterre et d'Ecosse et dans les tissus français les plus renommés, ne peuvent être surpassés à Montréal.

En important directement d'Europe toutes ces marchandises, nous pouvons les détailler exactement au prix du gros. Notre tailleur, M. BRODEUR, s'est entouré d'un personnel assez nombreux pour pouvoir exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

ETOFFES A ROBES

Rien ne peut égaler le choix d'Étoffes à robes que nous offrons cette année. Les couleurs et les nuances les plus nouvelles ont été choisies avec le plus grand soin et la qualité et la richesse des Tissus ne sauraient être surpassées. TOUTES CES ETOFFES SONT DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS.

Notre modiste se charge de confectionner d'après les derniers patrons de Paris et New-York, LES ROBES ET MANTEAUX qu'en voudra bien lui confier.

Tapis! Prelarts! Rideaux!

Nous possédons le plus grand choix de Tapis et de Prelarts qui se trouve à Montréal. Nous avons des Tapis de Bruxelles, Impérial, Tapestry, etc., etc. de tous les prix. Prelarts anglais, américains et canadiens, couleurs nouvelles, peintures parfaitement sèches. Sur nos Tapis et Prelarts, tout acheteur PEUT ECONOMISER LE QUART de son argent.

Nous avons le plus grand assortiment de RIDEAUX qu'on puisse désirer. GRANDS RIDEAUX EN NET, au patron et à la verge. DAMAS, REPS, SOIE ECRUE, CRETONNE, TOILE A RIDEAUX, de toute largeur. Aussi, le plus grand choix de TAPIS DE TABLE et de PIANOS, au patron et à la verge.

MODÉS! MODÉS! MODÉS!

Nous avons la plus riche collection de CHAPEAUX CONFECTIONNÉS A PARIS, ainsi qu'un grand choix de PLUMES, FLEURS, PLUMEAUX, RUBANS, ORNEMENTS et GARNITURES DE TOUTES SORTES.

Notre département de modes est certainement le plus riche et le mieux assorti qu'on puisse trouver à Montréal. Mademoiselle JOBIN, qui en a la charge, s'est assurée les services d'une modiste spéciale pour confectionner les chapeaux de crêpe.

Aussi, nous ne craignons pas de dire que notre département de modes est organisé de manière à donner la plus entière satisfaction à toutes les dames qui laisseront leur commande.

THE QUEEN'S LAUNDRY BAR

LA QUEEN'S LAUNDRY BAR (savon pour lavage) maniez-le et n'en prenez pas l'air. Mieux-que des contrefaçons. Fabriqués par la ALBERT TOLLIER SOAP.

M. LAJOIE & CIE.

PLOMBIEURS, COUVREURS, POSEURS D'APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR. Toutes espèces de travaux en métal. Commandes exécutées promptement. 286 Rue St. Laurent, MONTREAL.

GRAINES! GRAINES!

Les soussignés ont en main un choix complet de graines de semence telles que Trèfle, Mil, Pois, Fèves, Radis, Choux, etc. Les commandes de messieurs les marchands sont exécutées avec soin et à bas prix.

Picault & Contant

Les Belles de Nuit

CONTE DE BRETAGNE

(129) Il avait salué le nabab. Roger au contraire, restait droit et raide devant lui. Montant les regarda tour à tour, et il eut un vague souvenir des paroles qui avaient glissé naguère sur son esprit.

LA BOURSE

Montréal, 28 mai 1888. Après leur coupé nos courtiers ne semblent pas avoir repris beaucoup de vigueur, car les transactions de la journée ont été peu nombreuses.

Le bienheureux de la Salle

Fêtes grandioses aux Trois-Rivières. Nous empruntons au Journal des Trois-Rivières le récit suivant d'une fête superbe qui vient d'avoir lieu dans la cité triduvienne pour honorer le mémoire d'un saint personnage.

Aux Capitalistes, Propriétaires de Biens-Fonds et aux Exécuteurs Testamentaires.

BRAS & TERROUX Membres de la Bourse de Montréal, Courtiers, Agents de Change et Comptables.

LE CHAMIN DU GRAND TRONC

Trains allant à New-York. A commencer de Lundi, le 28 Mai, le train de jour allant à New-York via le chemin de fer de Grand-Tronc, Delaware et Hudson, part de la Gare Beauport à 7 heures et arrive à New-York à 11 heures.

Mucilage AULD. Librerie, Épiceries, etc. etc. 750 Rue CRAIG

BEBES LA LARME A L'ŒIL. Les petits pleurent parce qu'ils souffrent. Les yeux sont irrités par le vent, le soleil, le feu, etc.

VIANDES ENCONSURES CÉLÈBRES D'ARMOUR. Bœuf en consure (Corned Beef), en boîtes 1 lb., 2 lbs., 4 lbs., 6 lbs. et 10 lbs.

Instrument de choix. Le célèbre Gilmour se sert exclusivement du piano Schöner pour tous ses concerts.

DEB TRAINS LAISSÉS MONTRÉAL. 8:10 A.M. - Train rapide pour Trois-Rivières, Québec, etc.

HECTOR PREVOST & CIE. COURTIERS EN DOLANS. 41 Rue St. François-Xavier. Téléphone 1116.

LA GARDIENNE. Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie. De LONDRES, ANGLETERRE. Établie en 1821.

ISLAND CITY. C'est la meilleure qualité de peinture répandue à l'échelle de la rue et des dehors des mai.

O. CAUCHON. FERRONNERIES, Peintures, Huiles, Vernis, Pinceaux, Vitres, Mastic, Lampes.

AVIS. Archambault et Clercq, notaires ont transporté leur bureau d'affaires au No. 1608 rue Notre-Dame.

IMPERIAL BAKING POWDER. La plus Pure, la plus Forte, la Meilleure.

BILL NYE. Est le Meilleur Cigare à 5 CENTS. En vente chez tous les marchands de tabac.

